

# ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mai 2023

---

ABROGATION DU REcul DE L'ÂGE EFFECTIF DE DÉPART À LA RETRAITE ET  
CONFÉRENCE DE FINANCEMENT DU SYSTÈME DE RETRAITE - (N° 1164)

## SOUS-AMENDEMENT

N ° AS2251

présenté par  
M. Martinet

à l'amendement n° AS|87 de M. Clouet

-----

### ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.